

"Après le congrès de La Haye" dans La Wallonie (10-11 juillet 1948)

Légende: Les 10-11 juillet 1948, Jean Drapier, chef de cabinet de Paul-Henri Spaak, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, rend compte dans le quotidien liégeois La Wallonie de la teneur des travaux du congrès de l'Europe organisé au mois de mai à La Haye. Évoquant les tensions à La Haye entre les travaillistes et les conservateurs britanniques, il décrit aussi le rôle à jouer par les militants socialistes et syndicalistes dans la construction d'une Europe unie.

Source: La Wallonie. 10-11.07.1948. Liège.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"apres_le_congres_de_la_haye"_dans_la_wallonie_10_11_juillet_1948-fr-7b5295e9-bfa3-44a7-b968-944b00d9f5ad.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Après le congrès de La Haye

par Jean Drapier

Il n'y a aucun obstacle à la participation des socialistes et des syndicats à la création des États-Unis d'Europe

Le congrès pour les États-Unis d'Europe a eu un retentissement immense, qui a souligné combien la nécessité de « créer l'Europe » est profondément ancrée déjà dans la conscience des populations du continent.

La Belgique participait à ce congrès insuffisamment représentée, à notre sens, au point de vue numérique.

Nous croyons utile de rappeler le rôle éminent qu'a joué Jean Drapier, chef de cabinet de P.-H. Spaak, dans les travaux de sa commission politique. Nous lui avons demandé de tirer quelques conclusions de ces importantes assises et surtout de nous indiquer quel rôle les partis socialistes et les organisations syndicales pourraient s'attribuer dans des organismes internationaux de ce genre.

Une délégation du Comité belge de coordination pour l'Europe unie s'est rendue lundi après-midi auprès du Premier ministre pour lui soumettre les résolutions du congrès qui s'est tenu à La Haye au mois de mai dernier.

Elle a rencontré auprès du chef du gouvernement un accueil plus que bienveillant et les délégués des groupements les plus divers qui s'y trouvaient présents ont recueilli des encouragements à persévérer dans l'effort entrepris.

Il n'entre pas dans mes intentions de donner, dans le cadre de cet article, un résumé des résolutions de La Haye. Je voudrais seulement indiquer en quoi je pense que la présence des socialistes et des représentants des grands mouvements syndicaux au sein des assises internationales est nécessaire et souhaitable.

On avait pu constater une certaine réticence auprès de beaucoup de socialistes devant l'initiative prise par des mouvements peu connus et qui pouvaient, à certains, apparaître comme conservateurs.

Le parti socialiste avait décidé, dans son instance de direction la plus haute, de s'abstenir de s'y faire représenter.

En membre fidèle et discipliné du parti, je ne m'y suis rendu que nanti de l'assurance d'une « indulgence plénière » de Max Buset à qui j'avais fait part de mon intention.

Dès mon premier contact avec ce vaste rassemblement d'hommes et de femmes venus de tous les pays européens vivant en état de démocratie, j'ai résolu de tenter d'obtenir que les résolutions du congrès permettent aux forces démocratiques et socialistes de collaborer à l'œuvre d'union des États européens, menacés d'étouffement à l'intérieur de leurs frontières ridiculement étroites, comprimés qu'ils sont par la masse immense des États mastodontes.

Et c'est ainsi qu'il m'a été donné de présenter et de faire triompher, à la section politique du congrès, des textes faisant aujourd'hui corps avec les résolutions adoptées en séance plénière

Ces textes étaient de deux ordres : l'un avait pour but d'éviter toute équivoque dans l'usage du terme « démocratie ».

En effet, la résolution demandant la constitution d'une union, ou d'une fédération européenne proclamait que celle-ci devrait être ouverte à tous les États démocratiques.

Nous savons avec quel aplomb de véritables escrocs intellectuels donnent ce nom à des régimes que notre

ami Larock a si joliment appelé naguère les « robotcraties ».

Appuyé par toute la délégation belge, j'ai obtenu que l'on charge une commission d'apporter une définition des critères positifs auxquels doivent répondre des régimes politiques pour mériter le nom de démocratie.

En attendant que ceux-ci soient fixés, la résolution proclame que « ne peuvent en tout cas revendiquer cette qualité notamment les régimes qui, en fait ou en droit ne garantissent pas les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique ».

Le second texte est par soi complètement explicite. Il proclame : « Le congrès donne dès à présent pour mission à l'Europe unie la réalisation progressive de la démocratie sociale dont l'objet est de libérer l'homme de tout asservissement et de toute insécurité économique, comme la démocratie politique tend à le protéger contre l'arbitraire du pouvoir ».

Me penchant sur ces résultats, je cherche en vain le motif qui pourrait encore inciter les socialistes et les représentants des grands groupements syndicaux (la Confédération des syndicats chrétiens était d'ailleurs présente à La Haye) à se tenir éloignés du grand effort — et je dirais volontiers du grand devoir — qui doit tenter quiconque se sent un peu responsable du visage de son temps.

Soutiendra-t-on que des socialistes ne peuvent participer à la création de l'Europe parce que celle-ci n'est possible qu'à la faveur d'un abandon d'une large part de souveraineté nationale au profit d'une souveraineté plus haute ?

Je pense que nous serons unanimes à laisser aux réactionnaires de tous poils le soin de défendre cette position médiévale aussi éloignée de la pensée socialiste que l'individualisme libéral lui-même.

Soutiendra-t-on que des socialistes doivent subordonner leur adhésion à l'Europe à la réalisation préalable du socialisme dans tous les États qui doivent la composer ?

Ce serait une vue de l'esprit — c'est-à-dire une sottise — à moins que ce ne soit une malhonnêteté intellectuelle.

Ce serait d'ailleurs pour le socialisme une marque de timidité, un recul inquiet devant un champ nouveau ouvert à son action.

Quel est le socialiste d'Europe qui ne souhaite voir livrer à la propagande et aux réalisations de l'idéal commun des espaces nouveaux ?

Quel est le socialiste qui repousserait de gaité de cœur les chances de succès qu'offrirait la possibilité de coordonner et d'harmoniser les économies du vieux monde depuis le Cap Nord jusqu'au Détroit de Messine ?

Quel est le socialiste — et, partant, l'internationaliste — qui prétendrait que la démocratie socialiste doit se réaliser pièce à pièce et morceau par morceau dans des États séparés, hérissés de barrières douanières, étouffant dans d'absurdes réseaux entravant la circulation des individus, des idées et des biens.

On invoquera peut-être que nos amis anglais ont boudé La Haye à raison de la présence de Churchill.

Tout d'abord, il n'est pas vrai que tous aient boudé La Haye.

J'ai rencontré là-bas notamment notre ami Delargy, député de Manchester, socialiste ardent et européen convaincu, et bien d'autres camarades du Labour.

Ensuite, nous n'avons pas à juger des motifs de politique intérieure qui ont pu déterminer la décision de nos camarades anglais.

Mais, pour ce qui nous concerne, j'avoue que je ne vois pas la raison pour laquelle il serait interdit à un socialiste de faire avec Churchill l'union des États que sa ténacité merveilleuse a, dans les heures les plus tragiques, aidé à maintenir en vie.

Je ne vois pas de raison de refuser, pour faire l'Europe, la main tendue de celui qui a mérité le plus beau brevet qu'un homme d'État puisse recevoir, le « Merci Monsieur ! » éclatant et grave que P.-H. Spaak lui a lancé au nom de tout le Parlement belge, et l'on peut dire au nom de tous les Européens continentaux, lorsqu'il le reçut au Palais de la Nation.

Non vraiment, il n'y a pas de motif d'abstention pour ceux qui ont décidé d'administrer la preuve que la vieille Europe n'est pas un conglomérat de peuples vieillards !

Une œuvre passionnante s'offre à nous : la réalisation d'une union hors laquelle notre vieux continent ne connaîtra, dans sa division absurde, que l'esclavage et la décrépitude, — la réalisation d'une Europe qui livrera à notre volonté d'action démocratique et socialiste, une aire plus vaste et plus féconde.